
Fréhel

Richeux-Le Tohic poursuit sa formation continue



Les salariés de l'entreprise Richeux-Le Tohic ont suivi, jeudi, une formation sur la maîtrise de mise en œuvre des bâtiments « Règlement thermique 2012 ».

L'entreprise Richeux-Le Tohic continue son cycle de formation. Jeudi, cette formation a été assurée par Christophe Seret, d'Ecolusis, dans le cadre des formations du dispositif national Formation aux économies d'énergie des entreprises et artisans du bâtiment (Feebat). Elle s'inscrit également dans le cadre du label « Pros de la performance énergétique ».

La formation qu'a suivie l'ensemble

des salariés de l'entreprise avait pour objet d'acquérir la maîtrise des gestes de mise en œuvre des bâtiments Règlement thermique (RT 2012). Un programme chargé qui a permis aux participants de renforcer leur compétence en matière d'étanchéité et d'isolation.

Cette entreprise est l'une des quinze entreprises des Côtes-d'Armor à posséder cette qualification.

Ouest-France
21-22 janvier 2012
